

CAP Esthétique accéléré

Informations globales

Le CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est le diplôme d'État de référence pour devenir esthéticien ou esthéticienne. Le diplôme en accéléré se présente en candidat libre.

L'ECMA propose une préparation accélérée en 9 mois. Le diplôme se prépare au sein de l'école, avec un rythme de 3 jours par semaine. Il s'adresse uniquement aux personnes majeures.

La formation ne demande aucune connaissance préalable. Elle est accessible aux débutants.

L'ensemble du matériel professionnel vous est mis à disposition au sein de nos locaux pour cette formation. Un kit essentiel d'esthétique vous est remis en début de formation (coût : 500€).

La formation est disponible en financement personnels. Elle est ouverte au financements CPF et Pôle emploi. Nous vous invitons à nous contacter pour plus de précisions.

Tarif : 2800€

L'ECMA propose sa formation en groupe réduit : 12 places sont disponibles sous réservation. La réservation se fait par la signature d'un contrat.

L'ECMA propose cette formation de septembre à mai. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus. **Elisa** vous accueillera avec grand plaisir !

Examen

EP1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds - Coef 6

EP2 - Techniques liées aux phanères
Coef 4

EP3 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'entreprise - Coef 4

EG5 - Prévention, santé, environnement
Coef 1

Contenu & organisation

Le CAP prépare les futurs professionnels aux techniques de soins visage, épilations, maquillage, manucure mais aussi à l'accueil de la clientèle et à la gestion des stocks.

L'ECMA propose cette formation en présentiel, le planning est partagé entre cours théoriques, cours pratique et conférences de marques.

Pôle 1

Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds

Réalisation de maquillage du visage

Information, conseil et conduite d'une prestation UV

Pôle 2

Réalisation d'une épilation

Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils

Réalisation des soins et du maquillage des ongles

Pôle 3

Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle

Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques

Suivi et fidélisation de la clientèle

Mise en valeur et promotion de produits et prestations

Organisation du planning de rendez-vous

Participation à la vie de l'entreprise

A savoir

Les apprenants n'ayant pas de diplôme antérieur doivent passer les épreuves de matières générales (français, histoire géographie, EMC, physique chimie, langue vivante, EPS).

CAP Esthétique accéléré

Examen Final

EP1 - Techniques esthétiques du visage,
des mains et des pieds - Coef 6

EP2 - Techniques liées aux phanères
Coef 4

EP3 - Conduite d'un institut de beauté et
de bien-être : relation avec la clientèle et
vie de l'entreprise - Coef 4

EG5 - Prévention, santé, environnement
Coef 1

Evaluations en formation

Le CAP esthétique accéléré est organisé
autour d'évaluations courtes mensuelles,
d'auto-évaluations ponctuelles,
d'évaluations d'acquis trimestrielles et
d'un examen blanc. L'ensemble des
modalités d'inscription aux épreuves de
l'examen final se font à travers la
plateforme du Ministère de l'Education
Nationale : Cyclades.

Admission & inscription

L'ECMA procède aux admissions sur entretien individuel. Pour envoyer votre
demande, les démarches se font en ligne.

Etape 1 : remplissez votre dossier d'inscription

Etape 2 : à partir du 16 avril, nous vous contactons sous un délai de 10 jours,
pour fixer la date et l'heure de l'entretien individuel.

Etape 3 : nous vous rencontrons lors de l'entretien.

Etape 4 : nous contactons les candidat(e)s pour donner les résultats d'admissions
15 jours maximum après votre entretien !